

# 2024

## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds et États financiers intermédiaires

### Tradex Fonds D'OBLIGATIONS

Le 30 juin 2024

Vous pouvez obtenir le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille gratuitement, sur demande, en téléphonant au **1 800 567-3863**, par e-mail à **info@tradex.ca** ou en nous écrivant ou en nous rendant visite à l'adresse indiquée ci-dessous.

Ces documents et d'autres informations sur le Fonds sont également disponibles via notre site Web à **www.tradex.ca** ou sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse **www.sedarplus.ca**.

**Gestion Tradex Inc.**  
**340, rue Albert, bureau 1604**  
**Ottawa (Ontario)**  
**K1R 7Y6**



# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS pour une période de six mois, terminée le 30 juin 2024

## I. ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

La valeur d'un investissement dans le Fonds d'obligations Tradex a augmenté de 2,4 % au cours du premier semestre de 2024, alors qu'il a augmenté de 6,7 % au cours de la dernière année, surpassant considérablement l'augmentation de 3,7 % de son indice de référence, l'indice FTSE TMX Canada Universe Bond. La solide performance a été principalement liée à la position du portefeuille dans les actions et les actions privilégiées ainsi qu'au positionnement plus court que la durée de référence du portefeuille d'obligations.

Le premier trimestre de 2024 a poursuivi la tendance à des données économiques plus solides que ce que le marché avait pris en compte. Les prévisions du marché s'attendent constamment à un ralentissement spectaculaire, à une réduction de l'inflation et à des réductions des taux directeurs des banques centrales depuis 2022. Toutefois, en Amérique du Nord, la croissance a continué d'entraîner des gains, les marchés de l'emploi demeurent sains, l'inflation est demeurée collante et les taux directeurs sont demeurés à leurs sommets. Au cours du trimestre, les taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe de rendement ont augmenté alors que le marché digéraient la réalité de la persistance de la vigueur économique et que les mouvements des taux d'intérêt de la fin de l'année dernière ont pris un peu d'avance sur les données. Au fur et à mesure que le deuxième trimestre de 2024 progressait, les données économiques publiées étaient plus mitigées, mais sont demeurées conformes à un environnement de croissance positif soutenu par une solide base de consommateurs. Pour le premier mois du trimestre, les taux d'intérêt ont continué d'augmenter en mars, les deux derniers mois affichant une volatilité accrue alors que les marchés digéraient les données économiques incohérentes mais toujours solides, en moyenne. Sur l'ensemble de la courbe de rendement, la plupart des taux d'intérêt canadiens ont terminé le trimestre relativement inchangés, à l'exception du court terme touché par la réduction de son taux pour la première fois en 4 ans de 0,25 % à 4,75 % lors de l'annonce de juin.

Le marché obligataire a d'abord diminué à la suite des solides rendements du dernier trimestre de 2023, les rendements ayant augmenté au 1er trimestre, puis les rendements de toutes les obligations du gouvernement du Canada ont diminué pour des échéances plus courtes, mais ont augmenté à plus long terme au cours du 2e trimestre, comme le montre le tableau suivant :

Durée à l'échéance	Creux records	Rendement 30 déc. 2022	Rendement 30 déc. 2023	Rendement 28 mars 2024	Rendement 30 juin 2024
2 ans	0,15 %*	4,06 %	3,94 %	4,17 %	3,99 %
3 ans	0,18 %*	3,82 %	3,76 %	3,91 %	3,83 %
5 ans	0,30 %**	3,41 %	3,24 %	3,51 %	3,51 %
10 ans	0,43 %***	3,30 %	3,11 %	3,45 %	3,50 %
30 ans	0,71 %***	3,28 %	2,91 %	3,34 %	3,39 %

Source : Banque du Canada. Record (50 ans ou plus) taux faibles \*1er fév. /21  
\*\* 9 mars/20 \*\*\* 4 août/20

Le 30 juin 2024, le portefeuille a été investi comme suit : 40 % de la valeur du portefeuille du Fonds était en obligations d'État, 32 % en obligations de sociétés, 14 % en actions privilégiées et 13 % en actions ordinaires, FPI et fiducies de revenu. Aux fins de la diversification, à la fin de la période, la composition du portefeuille comprenait 10 émissions individuelles d'obligations de sociétés, 17 émissions d'actions privilégiées et des actions de 34 sociétés (composées d'actions ordinaires, de FPI et de fiducies de revenu). Au cours de la période, la durée (une mesure de la durée à l'échéance du portefeuille et de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt) de la portion des titres à revenu fixe du Fonds a été ajustée, passant de 0,3 an au 31 décembre de moins que l'indice FTSE TMX Canada Universe Bond à 0,7 de moins que la durée de référence à la fin de la période. Le rendement de l'ensemble du portefeuille du Fonds était de 4,7 % au 30 juin, comme le montre le tableau suivant, tandis que le rendement de l'indice FTSE TMX Canada Universe était de 4,2 % avec une durée de 7,2 (ce qui suggère une baisse (hausse) du prix de l'indice de 7,2 % pour chaque augmentation (diminution) des taux de 1 %).

	Obligations d'État	Obligations de sociétés	Actions privilégiées	Actions ordinaires, fiducies de revenu, sociétés de placement immobilier	Total pondéré moyen
Rendement*	4,0 %	5,1 %	6,3 %	4,4 %	4,7 %

\*Le rendement brut annuel estimatif pour une année est calculé avant les frais et les taxes

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

---

Des distributions trimestrielles de 7,44 cents l'unité et de 6,34 cents par part ont été effectuées à la fin de mars et en juin, respectivement. Au 30 juin 2024, la valeur liquidative du Fonds s'établissait à 23,2 millions de dollars, comparativement à 22,8 millions de dollars à la fin de 2023. Au cours de cette période, le nombre d'unités en circulation a augmenté de 0,3 %.

### Frais de gestion et transactions des parties liées

À titre de gérant, Gestion Tradex Inc. est responsable de la gestion de l'exploitation, des opérations et des affaires du Fonds. Elle fournit les services de gestion moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur de l'actif net du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement. Pendant la première moitié de 2024, ce montant s'est chiffré à 76 994 \$ (y compris la TVH) et représente 42 % des dépenses totales engagées par le Fonds. Bon nombre des fonctions faisant partie de l'exploitation du Fonds sont sous-traitées à des entreprises professionnelles de premier rang dans le secteur des fonds mutuels au Canada. Par conséquent, une des principales tâches du gérant est de négocier et de gérer ces contrats. Gestion Tradex Inc. est aussi le principal distributeur du Fonds; elle est donc responsable de la plupart des communications avec les détenteurs de parts et les détenteurs de parts potentiels du Fonds. Gestion Tradex Inc. ne reçoit aucuns frais ou commissions supplémentaires comme distributeur principal du Fonds.

Comme Gestion Tradex Inc. fonctionne « au prix coûtant » au profit de ses investisseurs, elle réduit et/ou renonce volontairement à une partie de ses frais de gestion qui lui sont payés par les Fonds, quand les conditions financières le permettent. Ces rabais et renonciations réduisent les dépenses du Fonds, ce qui réduit ses pourcentages des frais de gestion. En 2023, des dépenses de 81 360 \$ ont été réduites pour le Fonds grâce à de telles transactions. Il est anticipé qu'un rabais sera fait pendant la deuxième moitié de 2024, cependant il n'est pas possible en ce moment de prédire le montant.

### Autres dépenses

Les autres dépenses engagées par le Fonds dans les premier six mois de 2024 se sont chiffrées à 104 289 \$ et ont été payées à des fournisseurs tiers, gouvernements et des autorités de réglementation. Elles représentent des frais de consultation en placement (payés à Foyston, Gordon & Payne Inc.), des frais administratifs versés pour la comptabilité du Fonds, la fonction de registraire et d'autres activités connexes (payés à RBC Investor Services, FundSERV Inc., et à différents autres fournisseurs), des frais de vérification (versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l.), des frais de garde (payés à RBC Investor Services) ainsi que des dépenses et frais d'enregistrement payés aux 13 autorités de réglementation des titres au Canada, les coûts de transaction (versés aux différents fournisseurs). Une liste des différentes dépenses payées par le Fonds figure dans l'État des résultats à la page 7.

## RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

### II. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq dernières années et demie.

#### Actif net par part (1)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024 et les cinq exercices terminés les 31 décembre 2023, 2022, 2021, 2020 et 2019.

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	10,85 \$	10,48 \$	12,02 \$	11,51 \$	11,04 \$	10,74 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation						
Total des revenus	0,21 \$	0,42 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,39 \$
Total des charges	(0,09) \$	(0,13) \$	(0,12) \$	(0,11) \$	(0,11) \$	(0,11) \$
Gain (perte) réalisés	0,06 \$	0,08 \$	0,09 \$	0,17 \$	(0,08) \$	0,02 \$
Gain (perte) non réalisés	0,08 \$	0,29 \$	(1,63) \$	0,34 \$	0,54 \$	0,27 \$
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (2)	0,26 \$	0,66 \$	(1,28) \$	0,78 \$	0,73 \$	0,57 \$
Distributions						
de revenu de placement	0,04 \$	0,11 \$	0,12 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,11 \$
de dividendes	0,10 \$	0,18 \$	0,16 \$	0,14 \$	0,16 \$	0,17 \$
Distributions totales (3)	0,14 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,28 \$
Actif net au dernier jour de la période	10,98 \$	10,48 \$	10,48 \$	12,02 \$	11,51 \$	11,04 \$

(1) Ces renseignements pour 2019-2023 proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

(3) Les distributions ont été payées en espèces/réinvesties, ou les deux, en parts additionnelles du fonds d'investissement.

Ratios et données supplémentaires	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale à la fin de la période (en milliers)	23 176 \$	22 847 \$	23 301 \$	28 173 \$	25 920 \$	25,017 \$
Moyenne pondérée de valeur liquidative (en milliers)	23 022 \$	22 716 \$	25 384 \$	27 061 \$	24 822 \$	24 700 \$
Nombre de parts en circulation à la fin de la période (en milliers)	2 111 615	2 105 842	2 222 959	2 343 325	2 252 327	2 266 705
Ratio des frais de gestion (1)	1,58 %	1,21 %	1,06 %	0,90 %	0,95 %	0,97 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (1)	1,58 %	1,57 %	1,44 %	1,19 %	1,22 %	1,24 %
Ratio des frais d'opérations (2)	0,0,0 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,03 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille (3)	2,74 %	9,90 %	12,03 %	12,52 %	40,30 %	32,66 %
Valeur liquidative par part au dernier jour de la période	10,98 \$	10,85 \$	10,48 \$	12,02 \$	11,51 \$	11,04 \$

(1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. **Toutes renoncations ou prises de change sont faites dans la deuxième moitié de la période.**

(2) Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

(3) Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100% signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

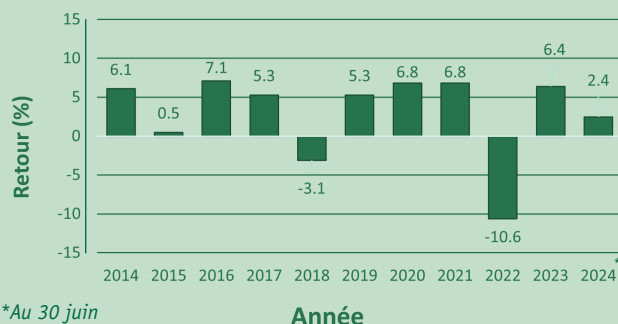
## III. RENDEMENT PASSÉ

### Généralités

Le rendement du Fonds suppose que les distributions qu'il a versées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du fonds. Si votre placement dans le Fonds n'est pas dans un régime enregistré, vous devez payer de l'impôt sur ces distributions. Les distributions de revenu et de gains en capital du Fonds sont imposables l'année où vous les recevez, que ces montants vous aient été payés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles. Les données de rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. N'oubliez pas que le rendement passé du Fonds n'est pas garant du rendement futur.

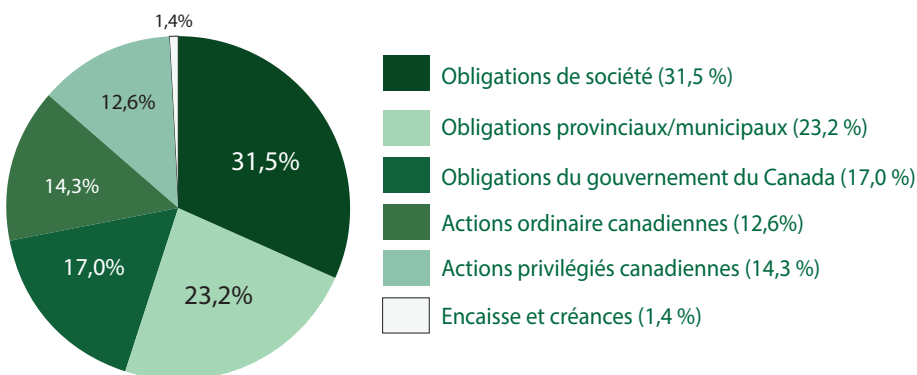
#### Rendement d'année en année

Ce graphique présente le rendement du Fonds pour chacune des dix dernières années se terminant le 31 décembre, plus le rendement pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2024. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de la période et comment la performance a varié d'une période à l'autre.



## IV. APERÇU DU PORTEFEUILLE

Un sommaire de la valeur liquidative au 30 juin 2024, ventilée par catégorie d'émetteurs, se présente comme suit :



Les placements suivants constituent les 25 principaux titres en portefeuille du Fonds au 30 juin 2024, indiqués en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. La liste reflète le portefeuille à cette date seulement; les pourcentages indiqués peuvent avoir changé, et certains ou la totalité des titres peuvent avoir été vendus. Une mise à jour trimestrielle est disponible comme discuté sur la page de couverture.

Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 décembre 2045	6,5 %	Bell Canada, 3,80 %, 21 août 2028	2,4 %
Banque de Montréal, 2,37 %, 3 février 2025	5,5 %	Fortis Inc., 6,51 %, 4 juillet 2039	2,3 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	5,5 %	Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	2,2 %
Banque Royale du Canada 2,609 %, 1 novembre 2024	5,1 %	Teranet Holdings L.P., 5,754 %, 17 décembre 2040	2,2 %
Province de la Colombie Britannique, 3,20 %, 18 juin 2044	5,1 %	Gouvernement du Canada, 1,75 %, 15 mars 2053	2,0 %
Province de l'Alberta 2,90 %, 20 septembre 2029	4,0 %	Fiducie Canadienne de l'habitation, No. 1, 2,55 %, 15 mars 2025	1,9 %
Banque Toronto Dominion, 3,22 %, 25 juillet 2029	3,9 %	Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22 février 2049	1,9 %
Capital d'investissement du Régime de Pension Canada, 3,00 %, 15 juin 2028	3,7 %	Banque Royale du Canada	1,1 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17 avril 2025	3,0 %	Banque de Montréal, Série 29	1,1 %
Province de la Saskatchewan, 3,05 %, 2 décembre 2028	2,9 %	Banque Royale du Canada, Série BB	1,1 %
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15 janvier 2030	2,9 %	Banque Toronto-Dominion, Série 5	1,0 %
Empire Life Insurance Co. (The), 2,024% September 24, 2031	2,7 %	Le total partiel des 25 plus grand avoirs	75,0 %
Province de la Saskatchewan, 2,75 %, 2 décembre 2046	2,6 %	Encaisse et les autres	25,0 %
Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 8 janvier 2029	2,4%	Total	100,0 %



## ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

pour la période de six mois, terminée le 30 juin 2024

### LES VÉRIFICATEURS DU FONDS N'ONT PAS VÉRIFIÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Gestion Tradex Inc., gérant du Fonds, nomme un vérificateur indépendant pour la vérification des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si le vérificateur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle vérifiée au 31 décembre 2024.

### ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 juin 2024 (non-vérifié)	31 décembre 2023 (vérifié)
<b>Actif</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Investissements à la juste valeur par résultat net	22 759 155 \$	22 649 721 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	318 939	107 492
Dividendes à recevoir	22 456	20 334
Intérêts courus à recevoir	110 159	105 384
<b>Total des actifs</b>	<b>23 210 709</b>	<b>22 882 931</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	33 390	36 324
Rachats payables	1 600	—
Distributions payables aux porteurs de parts rachetables	22	—
<b>Total des passifs</b>	<b>35 015</b>	<b>36 324</b>
<b>Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>23 175 697 \$</b>	<b>22 846 607 \$</b>
<b>Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 5)</b>	<b>2 111 615</b>	<b>2 105 842</b>
<b>Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables par parts</b>	<b>10,98 \$</b>	<b>10,85 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration  
de Tradex Fonds d'obligations  
et de Gestion Tradex Inc.

*s/Philip E. Charko*

Phillip E. Charko  
Administrateur

*s/Christine Allison*

Christine Allison, FCPA, FCA  
Administratrice

## ÉTATS DES RÉSULTATS (*non-vérifié*)

Pour les semestres clos le 30 juin

	2024	2023
<b>Revenus</b>		
Revenu de dividendes	172 557 \$	181 951 \$
Revenus d'intérêt à des fins de distribution	270 302	265 377
Revenus des prêts de titres	2 451	1 954
Autres revenus	(3)	15
Autres variations de la juste valeur des placements et instruments dérivés		
Gain / (perte) net(te) réalisé(e) à la vente de placements et les instruments dérivés	124 584	(33 102)
Variation de l'appréciation (dépréciation) sur les placements et les instruments dérivés	167 656	270 246
	<b>737 547</b>	<b>686 441</b>
<b>Dépenses</b>		
Frais de gestion (Note 6)	76 994	78 220
Frais de conseils en placement	19 517	19 944
Frais d'administration	62 631	53 731
Comité d'examen indépendant	84	111
Honoraires de vérification	7 546	6 780
Frais d'inscription	8 129	9 564
Frais de garde	5 850	5 311
Frais de transactions	532	488
	<b>184 283</b>	<b>174 149</b>
<b>Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>556 264 \$</b>	<b>512 292 \$</b>
<b>Moyenne pondérée de parts en circulation au cours de la période</b>	<b>2 110 578</b>	<b>2 175 428</b>
<b>Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables par part</b>	<b>0.26 \$</b>	<b>0,24 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIFS NETS ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non-vérifié)

	Pour les semestres clos le 30 juin	
	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en début de période</b>	22 846 607 \$	23 300 599 \$
<b>Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables</b>	556 264	512 292
<b>Distributions</b>		
Distributions aux porteurs de parts rachetables de revenu de placement net	(298 634)	(299 767)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts	953 082	357 961
Émises au réinvestissement des distributions	276 909	286 730
Montant versé pour le rachat de parts	(1 167 531)	(1 584 276)
<b>Augmentation (diminution) nette de parts rachetables</b>	62 460 \$	(939 585) \$
<b>Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables</b>	329 090 \$	(727 060) \$
<b>Actifs nets attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	23 175 697 \$	22 573 539 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non-vérifié)

Pour les semestres clos le 30 juin

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables	556 264 \$	512 292 \$
Ajustements pour:		
(Gain) perte nette réalisée sur la vente de placements et des instruments dérivés	(124 584)	33 102
Variation nette non réalisée (augmentation) diminution des placements et des instruments dérivés	(167 656)	(270 246)
Acquisition de placements	(1 174 875)	(1 018 605)
Produit de la vente de placements	1 357 681	2 077 461
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(9 831)	(279)
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>	<b>436 999</b>	<b>1 333 725</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	953 082	358 087
Contrepartie versée au rachat de parts	(1 165 931)	(1 584 166)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, nette des distributions réinvestis	(12 073)	(13 053)
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	<b>(225 552)</b>	<b>(1 239 132)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	<b>211 447</b>	<b>94 593</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>107 492</b>	<b>121 416</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>318 939</b>	<b>217 963</b>
Intérêts reçus	265 527 \$	276 898 \$
Dividendes reçus, nettes du précompte mobilier	170 435 \$	188 312 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (non-vérifié) Au 30 juin 2024

Obligations	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
<b>Fédérales</b>				
CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15 juin 2028	882 000	\$ 913 033	\$ 854 202	
Fiducie du Canada pour l'habitation No. 1, 2,35 %, 15 septembre 2023	450 000	456 383	\$443 877	
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 décembre 2053	681 000	476 146	472 614	
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1er décembre 2045	1 486 000	1 711 511	1 496 432	
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15 janvier 2030	736 000	729 914	669 073	
		4 286 987	3 936 198	17,3 %
<b>Provinciales/municipales</b>				
Province de l'Alberta, 2,90 %, 20 septembre 2029	975 000	974 460	932 642	
Province de l'Alberta, 3,10 %, 1 juin 2050	292 000	315 048	235 080	
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	1 281 000	1 259 944	1 169 066	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	639 000	503 525	503 525	
Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 18 juin 2044	1 395 000	1 169 066		
Province de Saskatchewan, 2,75 %, 2 décembre 2046	776 000	776 084	592 674	
Province de Saskatchewan, 3,05 %, 2 décembre 2028	701 000	749 213	678 981	
		6 191 289	5 371 912	23,6 %
<b>Sociétés</b>				
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17 avril 2025	713 000	696 931	1 178 988	
Banque de Montréal, 2,37 %, 3 février 2025	1 294 000	1 274 671	1 147 259	
Banque Royale du Canada, 2,61 %, 1 novembre 2024	1 193 000	1 183 708	864 464	
Banque Toronto-Dominion, 3,22 %, 25 juillet 2029	891 000	889 930	710 532	
Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 8 janvier 2029	500 000	552 537	632 178	
Bell Canada, 3,80 %, 21 août 2028	562 000	544 821	593 452	
Empire Life Insurance Co., 2,02 %, 24 septembre 2031	677 000	631 594	517 580	
Enbridge Pipelines Inc., 4,33%, 22 février 2049	507 000	430 596	502 719	
Fortis Inc., 6,51%, 4 juillet 2039	456 000	526 386	471 536	
Teranet Holdings LP, 5,75%, 17 décembre 2040	515 000	497 339	394 275	
		7 662 436	7 228 513	31,7 %
Total des obligations		18 140 712	16 536 623	72,6 %

Actions	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
<b>Actions ordinaire canadiennes</b>				
Atco Ltd.	2,235	\$ 85,268	\$ 87,098	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,710	88,269	111,236	
Banque de la Nouvelle-Écosse	2,287	150,326	143,120	
Banque de Montréal	1,020	128,020	117,127	
Banque Royale du Canada	1,757	152,546	255,907	
Bird Construction Inc.	1,312	11,986	35,188	
Canadian National Railway Co.	383	48,098	61,916	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,560	54,043	173,479	
Canadian Tire Corp. Ltd.	567	81,332	76,965	
Cenovus Energy Inc.	1,244	32,274	33,451	
Chorus Aviation Inc.	6,686	40,154	16,180	
CI Financial Corp.	1,715	30,706	24,696	
Cogeco Inc.	1,418	81,712	68,348	
Empire Co., Ltd.	2,204	77,973	77,074	
Enbridge Inc.	1,385	54,215	67,408	
Exco Technologies Ltd.	8,771	81,366	69,729	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	50	51,439	77,817	
Gildan Activewear Inc.	882	33,050	45,767	
Hydro One Ltd.	730	17,400	29,091	
IGM Financial Inc.	1,300	45,988	49,101	
Imperial Oil Ltd.	2,189	141,791	204,190	

## ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (non-vérifié) Au 30 juin 2024

Actions (suite)	Valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur	% de la juste valeur totale
Manulife Financial Corp.	1 383	\$ 30 127	\$ 50 383	
North West Co Inc.	2 489	61 491	103 144	
Nutrien Ltd.	1 163	63 975	81 003	
Open Text Corp.	1 613	88 728	66 262	
Power Corp. of Canada	4 493	118 024	170 824	
Quebecor Inc.	2 826	83 030	81 587	
Rogers Communications Inc.	1 952	124 274	98 771	
Sienna Senior Living Inc.	3 094	44 973	44 090	
Suncor Energy Inc.	3 376	103 251	176 058	
Tourmaline Oil Corp.	843	48 100	52 308	
Transcontinental Inc.	5 500	106 529	83 160	
Wajax Corp.	1 482	21 340	37 954	
Winpak Ltd.	747	30 586	33 354	
		2 412 382	2 903 783	12,8 %

### Actions privilégiées canadiennes

Banque de Montréal., privilégiée, séries 29	9 924	\$ 217 494	\$ 246 909	
Banque Royale du Canada., privilégiée, série BB	9 672	199 193	242 767	
Banque Toronto-Dominion., privilégiée, série 5	10 062	216 889	241 488	
BCE Inc., privilégiée, série 17	11 649	156 668	180 443	
BCE Inc., privilégiée, série 19	11 712	163 498	181 536	
Brookfield Corp.	14 829	125 603	165 937	
Brookfield Office Properties Inc.	12 057	172 742	178 202	
Brookfield Office Properties Inc., privilégiée, série II	12 521	240 127	172 289	
Brookfield Renewable Partners LP., privilégiée, série 13	8 935	218 200	183 078	
Capital Power Corp., privilégiée, perpétuel	13 290	220 240	199 217	
Enbridge Inc., privilégiée, série	10 401	147 865	196 787	
Fairfax Financial Holdings Ltd., privilégiée, série E	12 211	185 305	208 686	
Fairfax Financial Holdings Ltd., privilégiée, série G	12 057	150 181	212 083	
Great-West Lifeco Inc., privilégiée, série 1	8 515	182 489	153 611	
Intact Financial Corp., privilégiée, classe A, série 1	10 397	189 008	195 879	
Pembina Pipeline Corp., privilégiée, série 1	9 531	149 049	200 151	
Sun Life Financial Inc., privilégiée, série 4	8 317	177 529	159 686	
		3 112 080	3 318 749	14,6 %
Total des actions		5 524 462	6 222 532	27,4 %
Coûts de transaction		(6.369)		
<b>Total des titres en portefeuille</b>		<b>23 658 805</b>	<b>\$ 22 759 155</b>	<b>\$ 100,0 %</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

### SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Toutes les catégories de portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net (%)	
	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Obligations des sociétés	31,7	32,2
Obligations fédérales	17,3	17,8
Obligations provinciales/municipales	23,6	24,0
Actions ordinaires canadiennes	12,8	13,3
Actions privilégiés canadiennes	14,6	12,7
	100,0	100,0

## 1. Renseignements généraux

Tradex Fonds d'obligations (le « Fonds ») est une fiducie non constituée en personne morale établie en vertu des lois de la province d'Ontario. L'adresse de ses bureaux est 340, rue Albert, bureau 1604, Ottawa (Ontario) K1R 7Y6.

L'objectif de placement du Fonds est d'atteindre une combinaison de revenu et de préservation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes de bonne qualité. De plus, jusqu'à 30 % du portefeuille peut être investi dans des actions de sociétés qui produisent du revenu, incluant des actions de sociétés canadiennes qui fournissent des dividendes, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des fiducies de revenu. La durée moyenne jusqu'à l'échéance des obligations du portefeuille doit être supérieure à trois ans.

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Foyston, Gordon & Payne Inc. (le « gestionnaire de placement »), et l'administration est déléguée à RBC Services aux investisseurs.

Les seules personnes pouvant investir dans le Fonds sont des fonctionnaires canadiens, actuels et anciens, et leurs familles, dont la majorité vit au Canada.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 22 août 2024.

## 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées pour établir les présents états financiers ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

### 2.1 Base de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers ont été préparés conformément à la convention de transfert historique, telle que modifiée par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais de profits ou de pertes.

*a) Nouvelles modifications et interprétations des normes existantes à compter du 1er janvier 2024*

Il n'y a pas de normes, de modifications aux normes ou d'interprétations qui sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2024 qui ont une incidence importante sur les états financiers du Fonds.

*b) Nouvelles normes, modifications et interprétations publiées mais pas encore appliquées par le fond*

Modifications à IFRS 9 et IFRS 7 - Modifications à la Classification et à l'évaluation des instruments financiers IFRS 9 et IFRS 7 a été modifiée pour :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds ;
- clarifier et ajouter d'autres directives pour évaluer si un actif financier répond uniquement au critère des paiements de capital et d'intérêts (SPPI) ;

c. ajouter de nouvelles informations pour certains instruments avec des conditions contractuelles qui peuvent modifier les flux de trésorerie tels que les instruments avec des caractéristiques liées à la réalisation des objectifs environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ; et

d. mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global (FVOCI).

Les nouvelles modifications sont en vigueur pour les années commençant le 1er janvier 2026 ou après cette date, et leur application antérieure est permise. Il n'est pas nécessaire de reformuler l'information comparative et n'est autorisé que si possible sans le recul. Une entité peut choisir d'appliquer rapidement uniquement les modifications discutées aux alinéas b) et c) ensemble sans appliquer les modifications dont il est question aux alinéas a) et d). Le Fonds est en train d'évaluer l'impact des nouvelles modifications sur le Fonds.

## IFRS 18 – Présentation et information dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, « Présentation et information dans les états financiers », en réponse aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des rapports sur le rendement des entités. Les nouvelles exigences de présentation introduites dans IFRS 18 augmenteront la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, en particulier en ce qui concerne la façon dont le « résultat d'exploitation » est défini. Les nouvelles exigences de divulgation pour les « mesures de rendement définies par la direction » amélioreront la transparence. La norme s'appliquera aux années commençant le 1er janvier 2027 ou après cette date, et l'application antérieure est permise. Une application rétrospective est requise. Le Fonds est en train d'évaluer l'impact de la nouvelle norme sur le Fonds.

Un certain nombre d'autres nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1er janvier 2024 et n'ont pas été adoptées rapidement lors de la préparation de ces états financiers. Aucune de ces mesures ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

### 2.2 Conversion des devises

*a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

La plupart des investisseurs du Fonds étant canadiens, les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. La principale activité du Fonds consiste à investir dans des actions canadiennes qui produisent des revenus. La performance du Fonds est mesurée et comptabilisée en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, conditions et événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

*b) Opérations et soldes*

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change

découlant des conversions sont présentés à l'état du résultat global.

Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement présentés au poste « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

### 2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

#### a) Classement

##### i) Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique du Fonds pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise cette donnée pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi l'option de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement utilisée pour la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations du Fonds pour l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées à la valeur de rachat qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables du Fonds qui servent à évaluer la juste valeur des placements et des dérivés sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative (VL) pour les transactions avec les porteurs de parts. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

##### ii) Passifs financiers

En vertu de la politique du Fonds, le gestionnaire de placement et le conseil d'administration doivent évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

#### b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie qui en découlent sont arrivés à expiration ou ont été cédés, et que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont rattachés.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de la catégorie des « actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » sont présentés à titre d'autres variations nettes de la

juste valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le revenu de dividendes tiré des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans l'état du résultat global à titre de revenu de dividendes lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

#### c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers échangés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la fin de la négociation, à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié à la fois pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier prix négocié ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur fondée sur des faits et des circonstances précis. La juste valeur de tout placement auquel le principe mentionné auparavant ne peut être appliqué correspondra à la juste valeur déterminée et fournie par le gestionnaire de temps à autre.

La différence entre la juste valeur des placements et le coût des placements est incluse dans la « variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et dérivés » dans l'état du résultat global.

Si un événement important entraîne une forte variation de la juste valeur après la fermeture du marché à la date de clôture de l'exercice, des techniques d'évaluation seront utilisées pour établir la juste valeur. Par événement important, on entend un événement qui a lieu après l'établissement du dernier cours de marché d'un titre, la fermeture d'un marché ou la clôture d'une bourse étrangère, mais avant le moment de l'évaluation par le Fonds et qui a une incidence importante sur l'intégrité des cours de clôture d'un titre, d'un instrument ou d'une monnaie touchée par l'événement, de sorte que ces cours ne peuvent être considérés comme « faciles à obtenir ».

#### d) Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

### 2.4 Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants reconnus et une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit exécutoire ne doit pas être subordonné à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des affaires et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entreprise ou de la contrepartie.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2024 (suite)

### 2.5 Autres créances

Les autres créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis évaluées au coût amorti. Les soldes des autres créances sont détenus à des fins de perception.

### 2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques ou d'autres institutions de dépôts, y compris le dépositaire et ses sociétés affiliées, et les courtiers, et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts auprès du dépositaire. Les découverts auprès du dépositaire, le cas échéant, sont inscrits au poste « Passifs courants » dans l'état de la situation financière.

### 2.7 Parts rachetables

Le Fonds émet diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui confère des droits identiques. Ces parts sont classées comme des passifs financiers. Les porteurs peuvent en demander le rachat, n'importe quel jour de bourse, contre un montant en trésorerie égal à la quote-part de la valeur liquidative du Fonds revenant aux parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond au prix de rachat payable au porteur qui demande le rachat de ses parts à la date de clôture.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette catégorie. Conformément aux règlements du Fonds, les placements sont évalués en fonction du dernier de marché pour déterminer la valeur liquidative par action aux fins des souscriptions et des rachats.

### 2.8 Revenus d'intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au prorata temporel, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts comprennent les intérêts sur les titres de créance, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

### 2.9 Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable.

### 2.10 Revenus de prêts de titres

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres du Fonds avec les revenus de prêt de titres divulgués dans l'état du résultat global pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023.

	30 juin 2024	% des revenus bruts de prêt de titres
Recenus bruts de prêt de titres	4 084	100,0
Retenues d'impôt	—	—
Frais d'agent de RBC SI	(1 633)	(40,0)
Revenus de prêt de titres	2 451	60,0

	30 juin 2023	% des revenus bruts de prêt de titres
Recenus bruts de prêt de titres	3 259	100,0
Retenues d'impôt	(2)	(0,1)
Frais d'agent de RBC SI	(1 303)	(40,0)
Revenus de prêt de titres	1 954	59,9

### 2.11 Coûts de transaction

Les coûts de transactions sont les coûts engagés pour acquérir des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Les coûts de transactions sont immédiatement comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

### 2.12 Accords de paiement indirect

En plus de couvrir les services de courtage sur les opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de placements. La valeur des services de recherche inclus dans les commissions versées par le Fonds à ces courtiers était de 98 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (117 \$ en 2023)

### 2.13 Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables

Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables lorsqu'elles sont autorisées et non pas à la discrétion du Fonds. Les distributions sur les actions rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

### 2.14 Augmentation/diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités

Les revenus non distribués sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

### 2.15 Impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et distribue la totalité de son revenu imposable net afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu.

Le Fonds a déterminé qu'en substance il n'était pas assujéti à l'impôt et il ne comptabilise donc pas d'actif ou de passif d'impôt différé lié à des différences temporaires ou à des pertes pouvant être reportées.

Au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et avait des pertes en capital de 193 934 \$ pouvant être reportées aux fins de l'impôt sur le revenu (respectivement néant et 346 755 \$ au 31 décembre 2022). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans les exercices ultérieurs.

La taxe sur les produits et services (la « TPS ») ou la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), selon le cas, est incluse dans les charges du Fonds.

### 3. Risques financiers

#### 3.1 Facteurs de risque financier et gestion du risque lié au capital

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration.

Il est aussi exposé à des risques d'exploitation, dont le risque lié aux services de garde. Il s'agit du risque de perte sur les titres en garde du fait de l'insolvabilité ou de la négligence du dépositaire. Malgré le cadre juridique, qui élimine le risque de perte de valeur des titres en garde, le Fonds pourrait être temporairement incapable de transférer des titres en cas de défaillance du dépositaire.

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus, compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé, et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière.

Le processus de gestion des risques du Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placements. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en contractant et en supervisant des conseillers en placements professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Tous les titres comportent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur en actions et en titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions.

Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du Fonds.

Le Fonds utilise différentes méthodes, présentées ci-dessous, pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé.

#### 3.1.1 Risques de marché

##### a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, de crédit ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Le Fonds est exposé au risque de prix lié aux actions et aux titres de créance. Ce risque découle principalement des incertitudes quant aux prix futurs des placements détenus.

Au 30 juin 2024, environ 27 % du portefeuille de placements du Fonds étaient négociés sur une bourse reconnue (26 % au 31 décembre 2023). Si les cours boursiers des actifs avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, tous les autres facteurs demeurant constants, les actifs auraient augmenté ou diminué d'environ 622 000 \$ (587 000 \$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Le risque de prix lié aux titres de créance est réduit par la gestion active d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe. Dans des circonstances normales, la pondération cible des obligations d'État (y compris les obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral, les municipalités et les provinces du Canada) sera d'environ un tiers (33 %). Le gestionnaire peut, en tout temps et à son gré, modifier la pondération pour la rapprocher de celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir comprennent les obligations, les débentures, les billets, les obligations à coupons détachés et les autres titres de créance émis au Canada ou à l'étranger, qu'ils soient libellés et à payer en dollars canadiens ou en devises, les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, les obligations à taux variables, les placements privés, les obligations à rendement réel, les obligations prolongeables/encaissables par anticipation, et d'autres titres axés sur le revenu fixe. Le Fonds peut investir dans des placements privés d'une valeur d'émission de plus de 100 M\$ s'ils sont notés de catégorie investissement par une agence de notation reconnue et s'il est prévu qu'un marché liquide sera maintenu pour ces titres par un courtier reconnu.

##### b) Risque de change

Le risque de change, défini dans IFRS 7, découle de la variation de la valeur des transactions futures, des actifs et des passifs monétaires comptabilisés et libellés en devises du fait de la fluctuation des taux de change. Aux termes d'IFRS 7, le risque de change lié aux actifs et passifs non monétaires est considéré comme une composante du risque de marché plutôt que du risque de change.

Lorsque des actions sont négociées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le cours initialement exprimé en devises et ensuite converti en dollar canadien fluctue aussi en raison de la fluctuation des taux de change.

Le Fonds n'était pas exposé au risque de change, car tous les actifs et passifs non monétaires étaient libellés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle, aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2024 (suite)

### c) Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux instruments de créance, par échéance, était la suivante (en milliers de \$) :

Date d'échéance	30-juin-24	31-déc-23
Moins de 3 ans	4 859	5,386
De 3 à 5 ans	2 631	2,041
Plus de 5 ans	9 047	9,350

Au 30 juin 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient été augmentés ou diminués de 0,25 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 271 000 \$ (environ 295 000 \$ au 31 décembre 2023). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la durée pondérée du portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante. Aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, le Fonds n'était pas exposé aux obligations à taux variables.

### 3.1.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement les remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part courante, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart (ou la totalité) de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir un niveau de liquidité suffisant, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Tous les passifs financiers du Fonds arrivent à échéance dans les trois prochains mois.

### 3.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur de la créance.

Au 30 juin 2024, environ 87 % du portefeuille de placements du Fonds étaient investis dans des titres de créance et des

actions privilégiées (86 % au 31 décembre 2023) avec les 13 % restants étaient investis dans des actions canadiennes.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, les expositions au risque de crédit pour les titres obligataires et privilégiés les actions, regroupées par notations de crédit, sont répertoriées dans les catégories suivantes tableau (pour une cotation par type d'émetteur au 30 juin 2024 voir le calendrier du portefeuille d'investissement) :

En pourcentage de l'actif net		
Notation	31 juin 2024	31 déc. 2023
AAA	17 %	18 %
AA	15 %	16 %
A	30 %	30 %
BBB	9 %	9 %
Pfd - 2	6 %	5 %
Pfd - 3	8 %	7 %

Le Fonds est également exposé au risque de crédit en raison de ses activités de prêt de titres. Ce risque est géré en concluant des contrats avec des contreparties solvables soumises à des exigences de notation de crédit minimales, en fixant des limites sur le montant de l'exposition et en exigeant une garantie d'au moins 102 %. L'agent de prêt dédommage le Fonds pour toute insuffisance.

Au 30 juin 2024, les titres prêtés totalisaient 6 253 471 \$, tandis que les garanties détenues (hors trésorerie) totalisaient 6 378 543 \$ (7 000 911 \$ et 7 140 934 \$ au 31 décembre 2023, respectivement).

### 3.1.4 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de positions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de la situation géographique, du type de produit, du secteur industriel ou du type de contrepartie. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent être touchés de façon semblable par des changements de conditions économiques ou autres. Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds :

Aux	30 juin 2024	31 décembre 2023
Obligations de sociétés	31,7 %	32,2 %
Obligations fédérales	17,3 %	17,8 %
Obligations provinciales/ municipales	23,6 %	24 %
Actions ordinaires canadiennes	12,8 %	13,3 %
Actions privilégiées canadiennes	14,6 %	12,7 %



## 3.2 Évaluation de la juste valeur

### Classement des instruments financiers

Le Fonds classe ses instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux s'établit comme suit :

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 – données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

Les tableaux suivants illustrent le classement des instruments financiers du Fonds, aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

### 30 juin 2024

(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	6 223	—	—	6 223
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319	—	—	319
Obligations	—	16 537	—	16 537
Total	6 542	16 537	—	23 079

### 31 décembre 2023

(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	5 873	—	—	5 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107	—	—	107
Obligations	—	16 777	—	16 777
Total	5 980	16 777	—	22 757

Aucun transfert n'est survenu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 30 juin 2024 et 31 décembre 2023.

## 4. Estimations et jugements comptables critiques

La direction fait des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. De par leur nature même, les estimations comptables correspondront rarement aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-après.

### a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés, les justes valeurs de tels instruments sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation et peuvent être déterminées au moyen des sources de fixation des prix fiables (notamment les agences de cotation), ou des prix indicatifs obtenus des teneurs de marché. Les cotes des courtiers obtenues des sources de fixation des prix peuvent être indicatives, et ne pas être exécutoires ou contraignantes. Lorsqu'aucune donnée de

marché n'est disponible, les responsables du Fonds peuvent évaluer des positions en utilisant leurs propres modèles, qui sont fondés d'habitude sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres d'entités non cotées sont fondés principalement sur des multiples du bénéfice, ajustés pour tenir compte du fait que ces titres sont peu négociables, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Cependant, les facteurs tels que le risque de crédit (tant le sien que celui de la contrepartie), l'instabilité et les corrélations exigent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements apportés aux hypothèses relatives à ces facteurs pourraient influencer sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère que les données observables sont des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui participent activement au marché pertinent. Se reporter à la note 3.2 pour plus d'information sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées de manière continue. Les révisions sont comptabilisées de manière prospective.

## b) IFRS 10 États financiers consolidés

Pour déterminer si le Fonds démontre des cas de contrôle ou d'influence notable, IFRS 10 États financiers consolidés prévoit une exception à toute exigence de consolidation des états financiers pour les entités qui répondent à la définition d'une « entité de placement ». Entre autres facteurs, le Fonds répond à la définition d'une entité de placement, car il obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ses investisseurs des services de gestion de placements professionnels et déclare à ses investisseurs qu'il a pour objectif commercial d'investir des fonds dans le seul but d'obtenir une appréciation du capital, des revenus de placement, ou les deux. Le Fonds mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur.

## 5. Parts rachetables

Le capital du Fonds est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit à des distributions, le cas échéant, et au remboursement d'une part proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 4, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidité pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non-vérifié) le 30 juin 2024 (suite)

L'évolution du nombre de parts au cours de deux derniers exercices se terminant le 30 juin figure dans le tableau suivant :

	2024	2023
En circulation au début de l'exercice	2 105 842	2 222 959
Parts émises contre trésorerie	87 650	33 504
Reinvestment of distributions	25 230	26 968
Parts rachetées	(107 107)	(147 544)
En circulation à la fin de l'exercice	2 111 615	2 135 887

### 6. Opérations avec des parties liées

Les parties sont considérées comme des parties liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre ou d'exercer une influence notable sur elle dans la prise de décisions financières ou d'exploitation.

Le Fonds est géré par Gestion Tradex Inc. (le « gestionnaire »), société de gestion de placements constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En vertu du contrat de gestion daté du 7 septembre 1989, dans sa version modifiée, le Fonds a mandaté Gestion Tradex Inc. à titre de gestionnaire pour lui fournir des services de gestion, incluant la mise à disposition du personnel clé, moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement.

Gestion Tradex Inc. peut, de temps à autre, renoncer de son plein gré à ses honoraires ou prendre en charge la totalité ou une partie des autres charges du Fonds et/ou rembourser au Fonds une partie des frais payés à l'entreprise par le Fonds pendant la deuxième moitié de l'année. Cela réduit les charges du Fonds, ce qui en retour réduit le ratio de frais de gestion. En 2023, les charges pour le Fonds ont été réduites de 81 360 \$ (97 463 \$ en 2022) au moyen de telles transactions. Il est prévu qu'une remise soit accordée au second semestre de 2024, bien qu'il ne soit pas possible d'estimer le montant à ce moment.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES DIRIGEANTS DU GESTIONNAIRE

---

**Christine Allison, FCPA FCA, Ottawa, Ont.**

*Gestion financière MD (retraité)  
Directrice*

**Bob Baldwin, Ottawa, Ont.**

*Conseiller  
Administrateur*

**Natalya G. Calabina, CPA Ottawa, Ont.**

*Gestion Tradex Inc.  
Directrice Financière*

**Philip E. Charko, Ottawa, Ont.**

*L'Office de financement de l'assurance-emploi  
du Canada (retraité)  
Administrateur*

**Monique Collette, Ottawa, Ont.**

*Agence de promotion économique du Canada atlantique  
(retraitée)  
Administratrice et trésorière*

**Blair R. Cooper, Ottawa, Ont.**

*Gestion Tradex Inc.  
Président - directeur général et administrateur*

**Franklin Blake Johnston, Ottawa, Ont.**

*Président, Diligence Public Affairs Inc.  
Administrateur*

**Tom MacDonald, Ottawa, Ont.**

*Affaires mondiales Canada (retraité)  
Administrateur*

**Brien I.R. Marshall, Ottawa, Ont.**

*Gestion Tradex Inc.  
Vice-président principal et directeur de l'exploitation*

**David Plunkett, Ottawa, Ont.**

*Affaires mondiales Canada (retraité)  
Administrateur*

**Hanny Toxopeus, Ottawa, Ont.**

*Association professionnelle des cadres supérieures  
de la fonction publique du Canada (retraitée)  
Administratrice et Vice-présidente du conseil*

**Irit Weiser, LLB Ottawa, Ont.**

*Ministère de la justice (retraité)  
Administratrice et secrétaire*

**Karin Zabel, CPA, Ottawa, Ont.**

*Consultant  
Administratrice et Présidente du conseil*

## INFORMATION SUR TRADEX POUR LES ACTIONNAIRES

---

### GESTIONNAIRE

#### Gestion Tradex Inc.

340 Albert Street, Bureau 1604   
Ottawa, Ontario K1R 7Y6  
Telephone: 613-233-3394 or 1-800-567-3863  
Fax: 613-233-8191  
e-mail: [info@tradex.ca](mailto:info@tradex.ca)  
web site: [www.tradex.ca](http://www.tradex.ca)

### CONSEILLER EN PLACEMENT

#### Foyston, Gordon & Payne Inc.

1 rue Adelaide Est, Bureau 2600  
Toronto, Ontario M5C 2V9

### DÉPOSITAIRE DES ACTIFS

#### RBC Investor Services

155 rue Wellington O, 3eme étage  
Toronto, ON M5V 3L3

### AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

#### RBC Investor Services

155 rue Wellington O, 3eme étage  
Toronto, ON M5V 3L3

### VÉRIFICATEURS

#### PricewaterhouseCoopers s.r.l.

99 rue Bank, Bureau 710  
Ottawa, Ontario K1P 1E4

### CONSEILLER JURIDIQUE

#### Borden Ladner Gervais LLP

22 rue Adelaide Ouest  
Bay Adelaide Centre, East Tower  
Toronto, Ontario M5H 4E3



Venez visiter notre site  
**[www.tradex.ca](http://www.tradex.ca)** pour en savoir  
plus sur investir avec  
**Gestion Tradex Inc.**

340 rue Albert, Bureau 1604  
Ottawa, Ontario K1R 7Y6

Téléphone: 613-233-3394 ou 1-800-567-3863  
Fax: 613-233-8191  
E-mail: [info@tradex.ca](mailto:info@tradex.ca)  
Site web: [www.tradex.ca](http://www.tradex.ca)

**Tradex**   
fonds mutuels  
pour le secteur publique